Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont

République française

Département de l'Aveyron Département du Gard Département de la Lozère

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE 2021 004

Vote du compte de gestion 2020 et du compte administratif 2020; affectation du résultat

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq mars, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjouls, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents: Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Alain DELMAS, Gilbert FAUCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, René JEANJEAN, Catherine JOUVE, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Jean-Philippe MARTIN, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER

Étaient représentés : François FOLCHER par Serge GRASSET

<u>Secrétaire de séance</u> : Régis VALGALIER <u>Date de convocation : 16 mars 2021</u>

Délégués du comité syndical					
En exercice : 23	Présents : 18	Pouvoirs: 1			
Résultat du vote					
Pour : 19	Contre: 0	Abstention: 0			

À l'unanimité, le comité syndical,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le président ;

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative ;

1. Prend acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1 022,03 €		136 247,54 €		137 269,57 €
Opérations de l'exercice	286 287,57 €	291 677,38 €	484 841,18 €	284 988,03 €	771 128,75 €	576 665,41 €
TOTAUX	286 287,57 €	292 699,41 €	484 841,18 €	421 235,57 €	771 128,75 €	713 934,98 €
Résultat de clôture		6 411,84 €	63 605,61 €		57 193,77 €	
Restes à réaliser			925 466,38 €	1 077 071,69 €	925 466,38 €	1 077 071,69 €
TOTAL CUMULÉ		6 411,84 €	989 071,99 €	1 077 071,69 €	982 660,15 €	1 077 071,69 €

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC Date de réception de l'AR: 31/03/2021 048-200080547-20210325-DE_2021_004-DE

Résultat définitif	6 411,84 €	87 999,70 €	94 411,54 €
--------------------	------------	-------------	-------------

- 2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve ;
- 3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;
- 4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus ;
- 5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

6 411,84 € Au compte R002 (recettes de fonctionnement)			
	6 411,84 €	Au compte R002 (recettes de fonctionnement)	

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjouls, les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 34/03/2024 et publié ou notifié le 34/03/2024